

**4 Économie**

**Audit du projet Mangouba**

**La SNI va porter plainte contre le bureau Veritas**

**Maxime Serge MIHIN-DOU**  
Libreville/Gabon

*Dans le cadre des travaux de terrassement et de viabilisation de ce site d'environ 120 hectares situé à Angondje, la Société nationale immobilière (SNI) avait sollicité l'intervention du Bureau Veritas aux fins d'opérer la vérification des factures présentées par EGCA, la société adjudicatrice du marché. Or, l'audit commandité par le nouveau directeur général de la SNI, Hermann Kamonomono, a mis en évidence des écarts importants entre les factures réglées et les travaux effectivement réalisés, pourtant certifiés conformes par le célèbre cabinet d'audit et de conseil.*

L'ETAU se resserre plus que jamais autour des anciens gestionnaires des projets de construction de logements de la Société nationale immobilière (SNI). En effet, la nouvelle direction générale de la SNI est décidée à remettre de l'ordre dans la "maison" en



Photo : D.R

**La SNI va porter plainte contre Veritas après l'audit...**

examinant à la loupe tous les chantiers aujourd'hui à l'arrêt mais qui ont bénéficié d'importants financements de la part de l'Etat et de ses partenaires. Après que les entreprises adjudicatrices ont été sommées, la semaine dernière, au cours d'une réunion de confrontation, de rembourser la somme de 18 milliards de francs correspondant aux avances de démarrage dans le cadre du projet des 3 800 logements, le tour est revenu aux cabinets d'audits et de conseils de venir s'expliquer sur la certification de certains chantiers "dou-

teux". C'est le cas notamment du Bureau Veritas que la Société nationale immobilière a décidé...de traîner en justice. C'est que dans le cadre des travaux de terrassement et de viabilisation du site d'environ 120 hectares situé à Angondje, dans la zone dite Mangouba, la SNI avait sollicité l'intervention du Bureau Veritas aux fins d'opérer la vérification des factures présentées par EGCA, la société adjudicatrice du marché. Or, l'audit commandité par le nouveau directeur général de la SNI, Hermann Kamonomono, a mis en



Photo : BANDOMA

**... sur le projet Mangouba.**

évidence des écarts importants entre les factures réglées et les travaux effectivement réalisés, pourtant certifiés conformes par le Bureau Veritas. Ainsi, selon la direction générale, les travaux remis en question par la contre-expertise de la SNI correspondraient à un peu plus de 14 milliards de francs réglés à EGCA avec l'aval du Bureau Veritas. **COLLUSIONS INTERNES\*** Le non-respect des engagements des parties et les faibles ventes ont conduit, indique la nouvelle équipe, à l'arrêt du chantier et

causé des préjudices à certains acquéreurs qui, depuis 2014, sont dans l'attente de la viabilisation de leurs parcelles afin de débiter leurs projets de construction. « Il nous est revenu, que les travaux ont été suspendus suite à l'arrêt de financement par les banques en raison des faibles ventes. Mais nous remarquons des tirages effectués d'environ 14 milliards de francs, pour des travaux ne correspondant pas à cette somme. S'il y a eu des collusions internes au sein de la SNI, elles seront sanctionnées. Mais il faut que le Bureau

Veritas nous explique comment a-t-on pu valider des factures contenant des irrégularités. Il est temps que chacun prenne ses responsabilités concernant les manquements constatés dans le cadre de ce projet comme dans tous les autres chantiers à l'arrêt », a fustigé le directeur général de la SNI, Hermann Kamonomono. Ces poursuites de la SNI ne se limiteront pas qu'au Bureau Veritas, la direction générale examine tous les recours légaux contre EGCA, actuellement en redressement judiciaire. Projet lancé en 2012, les parcelles du site de Mangouba ont été commercialisées en 2014. Dans sa conception, le projet prévoit environ 1 000 parcelles individualisées vendues nues comme terrain à bâtir. En plus des 40 km de voiries intérieures et des 100 km pour les caniveaux, il est prévu des espaces pour les équipements de proximité (écoles, commerces et espaces de jeux) et des places avec des espaces verts.

**Petit angle**

**Le flair de Mamba**

**MSM**  
Libreville/Gabon

AINSI que nous l'écrivions en début d'année dans les colonnes de "l'Union", l'une des affaires qui aura défrayé la chronique politico-judiciaire au tout début de l'opération Mamba, est le projet Mangouba dont le fi-

nancement a été rendu possible grâce à un emprunt de 20 milliards contracté auprès des banques UGB et Bicig. Mais aussi à une enveloppe de 16 milliards du Fonds routier de troisième génération (FER 3). La Société nationale immobilière (SNI), promoteur immobilier national, l'Agence nationale des

grands travaux (ANGT) chargée des études d'aménagements (voie d'accès et autres actions), ainsi que d'autres partenaires étaient impliqués dans ce chantier. Sur le plan contractuel, ce marché a été attribué à l'Entreprise gabonaise de carrosserie et d'acconage (EGCA). Or, cet établissement n'a

pas d'agrément dans le BTP. Son choix aurait été fait sur instruction de l'ex-ministre Magloire Ngambia, aujourd'hui en détention à la prison centrale, sans consultation de la Direction générale des marchés publics (DGPM). Et encore moins de la SNI, qui aurait été écartée des négociations de l'accord de prêt.

Selon des sources concordantes, environ 15 milliards avaient déjà été débloqués par les banques. Mais constatant après coup que les travaux sur le site ne justifiaient en rien les enveloppes mises à disposition, celles-ci décideront de suspendre les paiements complémentaires. Tous les regards étaient alors tournés du côté du

bureau de contrôle et de validation des ouvrages et des paiements. Le résultat de l'audit commandé par la nouvelle équipe dirigeante de la SNI ne fait donc que confirmer les énormes soupçons qui pesaient depuis sur le célèbre bureau Veritas, lequel, il y a deux mois, avait exprimé des envies de départ définitif du Gabon.

**BAD/ Soutien à l'entrepreneuriat**

**5 milliards de francs pour les PME africaines**

**MSM**  
Libreville/Gabon

LA Banque africaine de développement (BAD) va débloquer 10 millions \$ (5 milliards de nos francs), pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique, a indi-

qué un communiqué publié l'autre mercredi par l'institution panafricaine. Ce financement devrait être directement injecté dans le Fonds africain de garantie (AGF), spécialisé dans le financement des PME sur le continent africain. Ainsi, grâce à ce nouvel investissement, la BAD espère renforcer la capa-



Photo : D.R

cité de prêt de l'AGF. Aussi, l'institution panafricaine espère, par là, « aider à élargir et à approfondir les systèmes financiers domestiques en Afrique ». Ceci de-

**La Bad va injecter 5 milliards de francs pour financer les PME africaines.**

vrait permettre de stimuler le développement des entreprises privées, à travers le continent, et de créer des emplois durables. Notons que plus de 8 600 PME du continent ont déjà bénéficié des prêts garantis par l'AGF, créant ainsi environ 86 510 emplois depuis 2012, d'après les chiffres publiés par la BAD.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 18/07/2018				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	18/07/2018	5 401,01		
USD	1,1707	1USD =	560,312	1 USD	577,953	DOW JONES	18/07/2018	25 ,030,17		
CAD	1,5403	1CAD =	425,863	1 CAD	454,089					
JPY	131,8100	1JPY =	4,977	100 JPY	525,973					
GBP	0,8873	1GBP =	739,315	1 GBP	788,274					
CHF	1,1648	1CHF =	563,150	100 CHF	60 064,44					
ZAR	15,5376	1ZAR =	42,217	100 ZAR	4 461,69					
MAD	11,0730	1MAD =	59,239	1 MAD	62,58					
CNY	7,8324	1CNY =	83,749	1CNY	86,26					
KES	117,5470	1KES =	5,580	1KES	5,75					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**18 Juillet 2018: 72,05**

**CHANGEMENTS**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>